

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 octobre 2024

RESTAURER UN SYSTÈME DE RETRAITE PLUS JUSTE EN ANNULANT LES DERNIÈRES RÉFORMES PORTANT SUR L'ÂGE DE DÉPART ET LE NOMBRE D'ANNUITÉS - (N° 475)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 18

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 2 QUINQUIES

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Ce rapport aborde la question des besoins migratoires dans ce domaine. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.